

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2017

N° 4

Excusée : Nathalie CALDEYROUX

BUDGETS 2017

Section de fonctionnement

Recettes : 444 506.80 €, dépenses 444 506.80 €.

Principal poste de dépenses les frais de personnel 165 100.00€, en recettes les impôts et taxes 224 766.00€.

Section d'investissement

Recettes : 514 968.46€, dépenses : 514 968.46€.

L'ensemble des taxes locales seront revalorisées de 1%.

Les subventions attribuées aux associations resteront au niveau de 2016, soit un total de 1 270.00€.

LOTISSEMENT

Fonctionnement et investissement

Recettes : 135 902.44 €, dépenses 135 902.44€.

CCAS

Recettes et dépenses 2 038.07€.

LOYER

Le montant du loyer des logements de Moissac seront revalorisés au 01 mai 2017 de 0.51%, conformément à l'indice en vigueur.

Soit un nouveau montant mensuel de 365.86€ pour le T3, et de 597.73€ pour le T5.

SERVICE CIVIQUE

Après la rencontre avec Mr RAMAT référent départemental à la préfecture du Cantal, un dossier pour un agrément de la commune sera déposé auprès du service concerné.

TRAVAUX

Les travaux du Bourg se poursuivent normalement.

PERSONNEL

Thierry COMBES employé communal après son arrêt dû à une chute reprendra son service le 18 avril 2017.

EGLISE

La commande électrique des cloches subi une panne générale, ce type d'équipement étant très ancien il ne peut être réparé.

La société Bouillet en charge de la maintenance fera une proposition de devis.

Dans les prochaines années des travaux importants seront à réalisés au niveau de l'équipement électrique et mécanique des cloches, car celui-ci présente des défauts importants.

CANTINE

A la demande du conseil municipal la prochaine commission cantine devra débattre sur des améliorations à apporter dans la composition des menus.